

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 9 septembre 2011

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP 2011-8-6-8

Service consulté

**SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS LUTTANT CONTRE L'EROSION
DANS LE CADRE DU PLAN VEGETAL POUR L'ENVIRONNEMENT
C244 DÉVELOPPEMENT RURAL**

Résumé : Dans le cadre du Plan Végétal pour l'Environnement (PVE), il vous est proposé de vous prononcer sur six dossiers éligibles représentant un total de 6.593,42 € de subvention.

A l'instar du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage (PMBE) pour la filière élevage, l'État a souhaité mettre en place en 2006 un plan d'aide aux investissements pour la filière grandes cultures, le plan végétal environnement (PVE). Comme le PMBE, le PVE associe les différents financeurs publics (État, collectivités, Agence de l'Eau), assure la cohérence des interventions et a l'avantage d'être notifié à BRUXELLES et d'être cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Lors du BP 2007, le Département a décidé d'intervenir sur les investissements relatifs à l'enjeu érosion, l'État, la Région et l'Agence de l'Eau intervenant sur les enjeux nitrates et produits phytosanitaires. Cette implication a été inscrite au contrat de projets et dans le volet régional (Document Régional de Développement Rural) du plan de développement rural hexagonal (PDRH).

Le paiement des aides PVE se fait via l'Agence de Services et de Paiement (ASP), avec laquelle une convention de paiement associée a été signée.

Dans ce cadre, six dossiers ont fait l'objet d'un examen par le comité technique PVE réuni le 17 juin 2011 (ce comité regroupe l'ensemble des partenaires techniques et financiers de cette démarche). Ils concernent l'acquisition de déchaumeurs, d'outils de travail du sol simplifié et de rotobêches.

Ces six projets, qui s'avèrent éligibles aux critères en vigueur, représentent une subvention totale de 6.593,42 €, qui sera versée à l'ASP du Programme C244, chapitre 204 Nature 20418 Fonction 74, conformément à la convention en vigueur.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 09 SEPTEMBRE 2011Développement rural (Inv)
PROGRAMME 2011

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
DRU04024	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL HUMBRECHT GUEBERSCHWIHR - Rotobèche Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 100,00 €	5 500,00	20%	1 100,00
DRU04026	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL RIEDMULLER SOULTZMATT – Herse rotative et semoir Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 000,00 €	5 000,00	20%	1 000,00
DRU04023	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Financement de matériel de lutte contre l'érosion EARL AMMAN BENNWIHR - Rotobèche Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 312,43 €	5 833,00	22,5%	1 312,42
DRU04022	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Financement de matériel de lutte contre l'érosion M. Christian SCHNEIDER EGUISHHEIM – Herse rotative et semoir Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 000,00 €	5 000,00	20%	1 000,00
DRU04021	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Financement de matériel de lutte contre l'érosion SCEA HUMMER LANDSER - Déchaumeur Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 1 200,00 €	6 000,00	20%	1 200,00
DRU04025	ASP AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMENT (EX CNASEA) Financement de matériel de lutte contre l'érosion Marie-Thérèse ESCHBACH WETTOLSHEIM - Rotobèche Cofinancement : UNION EUROPEENNE : 981,00 €	4 905,00	20%	981,00
			Total	6 593,42